



REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité – Fraternité
DEPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE
VILLE DE CHENNEVIERES-SUR-MARNE

DECISION MUNICIPALE

OBJET : Droit de préemption urbain au 12.08.2022

Le Maire de CHENNEVIERES-SUR-MARNE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le code de l'urbanisme et notamment les articles L.211-1 et suivants, L.213-1 et suivants et R.213-4 et suivants,

VU la délibération du Conseil du Territoire n° CT2017.1/007-1 du 1^{er} février 2017 approuvant le Plan Local d'Urbanisme de la commune de Chennevières-sur-Marne,

CONSIDERANT que depuis le 29 janvier 2017 l'établissement public territorial est compétent en matière de droit de préemption urbain,

VU la délibération du Conseil du Territoire n° CT2017.3/038-3 du 29 mars 2017 instaurant le droit de préemption urbain sur la commune de Chennevières-sur-Marne,

VU la délibération du Conseil du Territoire n° CT2017.4/056-4 du 21/06/2017 par laquelle l'établissement public territorial a délégué à la commune de Chennevières-sur-Marne l'exercice du droit de préemption urbain institué sur les zones "Entrée de ville Nord", "Maillarde", "Centre-Ville", "Bords de Marne", et "Coteaux" telles qu'identifiées sur le plan annexé au Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Chennevières-sur-Marne,

VU la délibération du conseil de territoire n°CT2021.2/025-3 du 31 mars 2021 relative aux attributions du Président en matière de droit de préemption urbain,

VU la délibération du Conseil municipal de Chennevières-sur-Marne n° 2020/007 du 05 juillet 2020 par lequel le Conseil municipal délègue au Maire l'exercice du droit de préemption urbain institué sur les zones "Entrée de Ville Nord", "Maillarde", "Centre-ville", "Bords de marne", et "Coteaux",

VU les déclarations d'intention d'aliéner reçues par la commune de Chennevières-sur-Marne entre le 25 mai 2022 et le 10 aout 2022,

DECIDE

ARTICLE 1 : Il est renoncé à l'exercice du droit de préemption urbain sur les biens figurant dans le tableau ci-annexé.

ARTICLE 2 : Copie de la présente décision sera adressée à :

- Madame la Préfète du Val-de-Marne ;
- Madame la comptable de la Direction Générale des Finances Publiques ;
- Les représentants des vendeurs des biens figurant dans le tableau ci-annexé.

La présente décision sera inscrite au registre des décisions municipales et portée à la connaissance du Conseil Municipal lors de sa prochaine réunion conformément aux dispositions de la Loi.

Certifié Exécutoire par le Maire
Compte tenu de la réception en Préfecture
le 18 août 2022

Fait à Chennevières-sur-Marne,
le 16 août 2022.

Le Maire,

Jean-Pierre BARNAUD



Jean-Pierre BARNAUD



Maire

LISTE DES DOSSIERS

Commune : CHENNEVIÈRES SUR MARNE

Évènement pour tous les instructeurs .

Conditions de sélection des dossiers :

Catégorie de dossier : D.I.A.

Type de dossier sélectionné(s) :

Déclaration d'Intention d'Alléner

Étape des dossiers :

Decision prise
 Status des dossiers :
 Décision
 Dossier Irrecevable
 Réponse
 Sans suite

Dossier : Demandé le :	Demandeur	Terrain :		Lot(s) N°	Opération Complément Type de cession	Montant total	Prix au m ²	Droit de mutation (1,2% prix vente)	Avis		Acquéreur	Propriétaire	Usage Occupation Type de bien
		Adresse :	Réf. Cad.						Le	Décision			
IA9401922N0125 25/05/2022 <i>Décision</i>	Carole SIMOES 14 rue Duimersheim 94430 Chennevières-sur- Marne	6 - 8 avenue des Platanes Surf terrain : 256 m ² Surf du bien : 105 m ²	AL 0450,0452		Pavillon	432 0000	Terrain : 16875 €/m ² Bati : 41142 €/m ²	51840 €	Le 10/08/2022 Refus d'acquérir Le 10/08/2022 Refus d'acquérir	HO - TRAN 7 rue des Chalets 94450 LIMEIL- BREVANNES	LOREZ - ROLLIN 6-8 avenue des Platanes Chennevières-sur- Marne	HABITATION PROPRIETAIRE	
IA9401922N0126 01/07/2022 <i>Décision</i>	Jacques LAFORET 139 avenue Roger Salengro 94500 CHAMPIGNY SUR MARNE	55 rue de Sucy Surf terrain : 404 m ² Surf du bien : 156 m ²	AY 0436,0447		pavillon	769 500	Terrain : 1904 €/m ² Bati : 4932 €/m ²	9234 €	Le 10/08/2022 Refus d'acquérir Le 10/08/2022 Refus d'acquérir	PRUDHON RODIEN 26 rue du Général de Gaulle 94430 Chennevières-sur- Marne	PINTO 55 rue de Sucy Chennevières-sur- Marne	HABITATION PROPRIETAIRE	
IA9401922N0127 06/07/2022 <i>Décision</i>	Morgane TABARANI	36 rue Jacques Doré Surf terrain : 991 m ² Surf du bien :	AT 0132		Appartement +	Apport en	Terrain : Bati :		Le 10/08/2022 Refus d'acquérir Le 10/08/2022 Refus d'acquérir	SCI LA2F	GOUPY	HABITATION LOCATAIRE	

LISTE DES DOSSIERS

Commune : CHENNEVIERES SUR MARNE

Evènement pour tous les instructeurs .

Conditions de sélection des dossiers :

Catégorie de dossier : D.I.A.

Type de dossier sélectionné(s) :

Déclaration d'Intention d'Aliéner

Etape des dossiers :

Decision prise
Status des dossiers :
Décision
Dossier Irrecevable
Réponse
Sans suite

Dossier : Demandé le :	Demandeur	Terrain :		Lot(s) N°	Opération Complément Type de cession	Montant total	Prix au m ²	Droit de mutation (1.2% prix vente)	Avis		Acquéreur	Propriétaire	Usage Occupation Type de bien
		Adresse :	Ref. Cad.						Le	Décision			
IA9401922N0132 11/07/2022 <i>Décision</i>	Didier LITREM 16 rue du Général de Gaulle 94430 Chennevières-sur- Marne	95 rue Gabriel Péri Surf terrain : 1011 m ² Surf du bien : 200 m ²	AH 0221		Pavillon	765 000	Terrain : 756 €/m ² Bati : 3825 €/m ²	9180 €	Le 10/08/2022 Refus d'acquérir Le 10/08/2022 Refus d'acquérir	SEBBAH 11 rue Paul Bert 94210 La Varenne Saint Hilaire	DEBORD 95 rue Gabriel Péri Chennevières-sur- Marne	HABITATION PROPRIETAIRE	
IA9401922N0133 07/07/2022 <i>Décision</i>	Stéphane ADLER 137 rue de l'Université 75007 Paris Cedex 8	8 Sentier des Roissis Surf terrain : 909 m ² Surf du bien :	AV 592p		Pavillon	200 000	Terrain : 220 €/m ² Bati :	2400 €	Le 10/08/2022 Refus d'acquérir Le 10/08/2022 Refus d'acquérir	SCI PRADO TRAVAUX 17 rue Pelleport 75020 PARIS	SCI CHENNEVIERES TERRASSES 12 Passage du Prado PARIS	HABITATION SANS OCCUPANT	
IA9401922N0134 20/07/2022 <i>Décision</i>	Didier LITREM 16 rue du Général de Gaulle	109 A rue de Bry Surf terrain : 150 m ² Surf du bien : 150 m ²	AH 0582		Pavillon	337 000	Terrain : 2246 €/m ² Bati : 2246 €/m ²	4044 €	Le 10/08/2022 Refus d'acquérir Le 10/08/2022 Refus d'acquérir	CRUCHTEN	ROMAO CRESPO	HABITATION PROPRIETAIRE	

75010 PARIS
CHENNEVIERES
TERRASSES
12 Passage du
Prado
PARIS

LISTE DES DOSSIERS

Commune : CHENNEVIERES SUR MARNE

Événement pour tous les instructeurs.

Conditions de sélection des dossiers :

Catégorie de dossier : D.I.A.

Type de dossier sélectionné(s) :

Déclaration d'intention d'Aliéner

Étape des dossiers :

Décision prise
 Status des dossiers :
 Décision
 Dossier Irrecevable
 Réponse
 Sans suite

Dossier : Demandé le :	Demandeur	Terrain :		Lot(s) N°	Opération Complément Type de cession	Montant total	Prix au m ²	Droit de mutation (1.2% prix vente)	Avis		Acquéreur	Propriétaire	Usage Occupation Type de bien
		Adresse :	Ref. Cad.						Décision				
	94430 Chennevières-sur- Marne										37 rue des Falonnières 94210 La Varenne Saint Hilaire	109 A rue de Bry Chennevières-sur- Marne	
IA9401922N0135 29/07/2022 <i>Décision</i>	Carole SIMOES 14 rue Durmersheim 94430 Chennevières-sur- Marne	6 Allée du Grand Chêne	AVW 0279,0281		Pavillon	700 000	Terrain : 974 €/m ² Bati : 5343 €/m ²	8400 €	Le 10/08/2022 Refus d'acquérir	ALVES GONCALVES - FLORENT	BABELIAN 6 Allée du Grand Chêne Chennevières-sur- Marne	HABITATION PROPRIETAIRE	
IA9401922N0136 04/08/2022 <i>Décision</i>	Denis WATTIN- AUGOUARD 10 rue Saint Antoine 75004 Paris	124 rue de Bry	AI 0039		habitation	350 000	Terrain : 559 €/m ² Bati : 4487 €/m ²	4200 €	Le 10/08/2022 Refus d'acquérir Le 10/08/2022 Refus d'acquérir	Sergio ROSAGRATA 3 rue Jean Moulin 94430 Chennevières-sur- Marne	Simonne ABREMSKI 124 rue de Bry Chennevières-sur- Marne	HABITATION AUTRE	
IA9401922N0137 10/08/2022 <i>Décision</i>	Amélie LEPPERRE- DIMEGLIO 4 avenue du 14 Juillet	32 rue du Pont	AW 0093		Pavillon	710 000	Terrain : 706 €/m ² Bati :	8520 €	Le 12/08/2022 Refus d'acquérir Le 12/08/2022 Refus d'acquérir	CORMONT	LAVIGNE	HABITATION SANS OCCUPANT	

LISTE DES DOSSIERS

Commune : CHENNEVIERES SUR MARNE

Evènement pour tous les instructeurs .**Conditions de sélection des dossiers :**

Catégorie de dossier : D.I.A.

Type de dossier sélectionné(s) :

Déclaration d'Intention d'Aliéner

Étape des dossiers :

Decision prise
 Status des dossiers :
 Décision
 Dossier Irrecevable
 Réponse
 Sans suite

Dossier : Demandé le :	Demandeur	Terrain :		Lot(s) N°	Opération Complément Type de cession	Montant total	Prix au m ²	Droit de mutation (1,2% prix vente)	Avis		Acquéreur	Propriétaire	Usage Occupation Type de bien
		Adresse :	Ref. Cad.						Le	Décision			
	93600 Aulnay-sous-Bois										1 avenue Général Gallieni 94340 Le Perreux-sur- JOINVILLE LE PONT	129 avenue Lamartine Le Perreux-sur- Marne	
IA9401922N0139 17/06/2022 Décision	LAVENT 45 avenue de Stalingrad 94120 FONTENAY SOUS BOIS	96 bis - 98 rue des Maugrains Surf terrain : 231 m ² Surf du bien : 78 m ²	AH 0298.0299		Pavillon	398 000	Terrain : 1722 €/m ² Bati : 5102 €/m ²	4776 €	Le 12/08/2022 Refus d'acquérir Le 12/08/2022 Refus d'acquérir	QIN 30 rue du Général de Gaulle 94430 Chenneviers-sur- Marne	BOISARD 96 bis rue des Maugrains Chenneviers-sur- Marne	HABITATION PROPRIETAIRE	

